

# #COMPTE-RENDU

## GT PRO-PRO

## DES TAUX DE PROMOTION POUR 2021, SANS AUCUNE CONCERTATION...

**C**e groupe de travail, présidé par la secrétaire générale (SG) adjointe, a pour objet de présenter le bilan des promotions dans le ministère sur la dernière période triennale (2018-2020) et la proposition des taux de promotion pour l'année 2021. Cette proposition répond à la demande du ministre d'abonder les taux 2020 de 1 point pour les catégories B et C ! La proposition remise aux fédérations la semaine dernière a été validée par la DGAFP et devrait permettre 1000 promotions supplémentaires en 2021 !

## #DÉCLARATION DE LA CGT

Le premier tour de table a été consacré aux déclarations préalables, dont celle de la CGT :

Nous voilà réunis pour discuter de la mise en œuvre de la mirobolante annonce de notre ministre, faite aux fédérations le 2 février dernier, sur l'augmentation de 1 point des taux de promotions au sein du ministère.

**Nous reviendrons** en cours de séance sur des questions précises, comme **les différences de traitement entre catégories ou au sein de mêmes catégories**, comme le **relèvement de seulement 1 point** alors que les catégories B et C ont vu leurs taux fortement diminuer lors des 2 précédents exercices triennaux, comme de savoir s'il y a une logique globale pour les corps en voie d'extinction (et quels sont-ils), etc.

**Nous rappelons** également qu'en matière de déroulement de carrière, **la CGT est favorable à un déroulement linéaire**, où tous nos collègues doivent pouvoir accéder au grade supérieur à partir du moment où ils remplissent les conditions statutaires.

Ceci dit, notons déjà qu'il est curieux, alors que le précédent exercice triennal s'est achevé fin 2020, de nous réunir seulement le 23 mars pour parler de ces taux de promotions. Faut-il y voir la conséquence des messages à peine sibyllins délivrés l'année dernière pen-

dant les discussions sur les LDG et qui nous disaient : « pas de LDG, pas de promotions » ? Ou est-ce encore la crise sanitaire qui va servir de justificatif à un traitement si tardif de cette question ? A contrario **la crise sanitaire n'empêche nullement le ministère de mettre en œuvre ses politiques destructrices, sur les services, sur les emplois, sur l'action sociale...**

La première question qui nous taraude est **la périodicité de cette proposition**. Après plusieurs exercices triennaux, vous ne nous proposez de nouveaux taux de promotion que pour l'année 2021. Que se cache-t-il derrière cet oubli volontaire de 2022 et 2023 ? Un cycle de discussions est-il déjà envisagé pour déterminer les taux de promotions 2022 et 2023 d'ici à la fin de l'année ?

Sur le bilan 2018-2020, nous notons votre satisfecit global, mais **regrettons des explications très parcellaires sur le fait que l'on n'ait pas atteint les objectifs initiaux sur certains grades, notamment en catégories A, B et C**. Notre crainte est également de voir certains postes, non comblés par les promotions, être attribués à des recrutements contractuels. Cela ne concerne peut-être pas toutes les catégories, mais ce n'est pas non plus totalement une vue de l'esprit, quand on voit par exemple ce qui se passe pour les administrateurs des finances publiques adjoints.

Point de surprise par contre sur vos justifications pour faire passer la maigre pilule du relèvement de 1 point des taux de promotions. La comparaison avec les autres ministères est une vieille antienne. Une fois de plus, vous dévoyez l'argument de l'égalité et cela vous arrange bien – tout comme la DGAFP – quand il s'agit de restreindre les droits des agents, ici la possibilité de promotion. Vous n'ignorez pas cependant que c'est un argument réversible.



**Pour la CGT, l'égalité serait d'aligner l'ensemble des ministères sur celui qui offre les meilleurs taux de promotion. C'est ce qu'on appelle le progrès.**

Et notre ministère n'est pas toujours le mauvais élève, quand il s'agit de supprimer des emplois par exemple.

Quant aux **justifications par la mobilisation du ministère dans la gestion de la crise sanitaire**, la technicité accrue des métiers et des efforts consentis dans le cadre des réorganisations

en cours, rien de bien nouveau non plus. Nos collègues étaient déjà mobilisés avant la crise sanitaire pour accomplir leurs missions, l'accroissement de la technicité de nos métiers ne date pas d'hier et il nous serait très étonnant que cette obole de 1 point des taux de promotion soit jugée par les personnels comme une compensation digne de la dégradation des conditions de travail et de vie induites par les casses successives de nos services publics.

Elle ne saurait non plus compenser **le gel du point d'indice impactant tous les fonctionnaires**, puisqu'elle concernera moins de 1 % des effectifs du ministère en volume de promotions supplémentaires. 0,82 % pour être précis.

Vous aurez donc compris d'ores et déjà que **la CGT porte une appréciation plutôt négative sur cette proposition largement insuffisante pour répondre aux attentes de nos collègues.**

## RÉPONSE DE LA SECRÉTAIRE ADJOINTE

*Ce groupe de travail se réunit tardivement, car le processus de validation des propositions a été long.*

**2022 et 2023 n'ont pas été oubliées, mais il n'y aura pas de programmation triennale pour les taux de promotion.** L'exercice qui est en train d'être réalisé devra être renouvelé pour l'année 2022 et la DGAFP devrait reprendre ensuite un calendrier triennal à compter de 2023. Sans esprit complotiste, peut-être faut-il voir dans ce changement de périodicité un premier effet des échéances électorales programmées en 2022 (présidentielles et législatives)...

La SG adjointe a évidemment lourdement insisté sur **le caractère interministériel de cet exercice et rappelé que la DGAFP poussait à l'harmonisation (par le bas, mais vous l'aviez déjà deviné) des taux de promotion.**

Selon elle, l'effort consenti du relèvement des taux pour les catégories B et C n'en est que plus appréciable ! Elle est en attente de nos propositions pour 2022. Quant aux diverses demandes salariales exprimées, elle nous sort sa botte, plus éculée que secrète : « c'est pas nous, c'est la fonction publique » !

**Un nouveau rendez-vous est programmé en juin à travers un GT portant sur la GPEEC** (Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences), stratégie et RH. Celui-ci devrait permettre d'aborder par exemple la question du blocage des carrières à la CCRF avec un seul grade de débouché en catégorie A (IP) et les difficultés que cela peut engendrer en terme d'accessibilité, de mutation, de vie familiale. La question du blocage du déroulement de carrière des agents de catégorie C de la CCRF en raison de l'absence de concours de catégorie B devra également être examinée.

# #APPRÉCIATIONS DE LA CGT

*Globalement les choses étaient déjà pliées au moment où les documents de travail nous sont parvenus.*

**Le ministre a décidé d'octroyer un coup de pouce de 1 point sur les taux de promotion (annoncé aux fédérations le 2 février), les services du ministère ont mis en musique cette annonce**, elle a été validée par la DGAFP. Pas de concertation généralisée dans l'ensemble des directions ou à Bercy au préalable. Circulez, il n'y a plus rien à voir !

**Nous tenons à rappeler** quand même que **les taux de promotions n'ont cessé de chuté depuis le début des années 2010. Et que la tendance s'est accentuée sur les 2 précédents exercices triennaux (2015-2017 et 2018-2020) sous le prétexte de cette harmonisation ministérielle à la baisse, imposée par la DGAFP.** Le ministère se vante de plus de 1000 promotions supplémentaires (par rapport aux promotions réalisées en 2020) avec ce relèvement de 1 point pour les catégories B et C. Mais si nous rétablissions pour l'année 2021 les taux appliqués en 2015, ce gain serait plus de 2,5 fois supérieur ! Et l'effort conséquent fourni sur la catégorie B ne résiste pas plus à l'examen des chiffres : la catégorie B devrait enregistrer moitié moins de promotions prévisionnelles qu'en catégorie C ou A.

**Nous sommes donc loin du compte avec ces propositions insuffisantes. Et comme cela vient s'ajouter aux restrictions salariales (gel du point d'indice, non revalorisation des grilles indiciaires), aux blocages des carrières (absence de GPEEC et de Plan Ministériel de Qualification - PMQ), aux transferts de missions, aux fermetures et regroupements de services, aux suppressions d'emplois, aux reculs en matière de démocratie sociale (LDG), aux attaques portées sur l'action sociale, sur la santé, la sécurité et les conditions de travail, aux errements de la gestion de la crise sanitaire dans nos administrations et établissements, il y a là matière à l'émergence d'un fort mécontentement et à son expression.**



© Samart - stock.adobe.com // CGT Finances

**CATEGORIE A+ - GT Pro-pro MEFR – 23/03/2021**

Corps et grades	2020					2021		
	Nombre de promouvables	Taux JO	Nombre de promotions potentielles	Taux effectif	Nombre de promotions réalisées	Nombre de promouvables	Taux retenu	Nombre de promotions possibles
<b>ADMINISTRATION CENTRALE ET CORPS OU SERVICES RATTACHES</b>								
Corps des professeurs de l'Institut Mines-Télécom								
Professeur de classe exceptionnelle	64	12 %	8	13 %	8	64	12 %	7
Professeur de 1ère classe	69	15 %	10	15 %	10	68	15 %	10
Corps des maîtres assistants de l'Institut Mines-Télécom								
Maîtres assistants hors classe	38	20 %	7	21 %	8	39	20 %	7
<b>SERVICES DECONCENTRES</b>								
Direction générale des finances publiques (DGFIP)								
Corps des administrateurs des finances publiques								
Administrateur général des finances publiques de 1ère classe	111	8 %	9	1,8%	2	123	7,50 %	9
Administrateur général des finances publiques de classe normale	405	8 %	32	1,5%	6	447	7,50 %	33
Douanes et droits indirects (DGDDI)								
Corps des personnels de catégorie A des douanes et droits indirects								
Directeur des services douaniers de 1ère classe	26	33 %	9	33 %	9	46	30 %	13
Directeur des services douaniers de 2ème classe	45	33 %	15	33 %	15	47	33 %	15
Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)								
Corps des inspecteurs généraux de l'Institut national de la statistique et des études économiques								
Inspecteur général de classe exceptionnelle		20 %					20 %	
Corps des administrateurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques								
Administrateur hors-classe	126	21 %	26	21 %	26	150	24 %	36
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)								
Corps des agents de catégorie A de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes								
Directeur départemental de 1ère classe	30	25 %	8	26,7%	8	31	25 %	7
Directeur départemental de 2ème classe	61	25 %	15	24,6%	15	59	25 %	14
Laboratoires du Minefi (SCL)								
Corps des personnels scientifiques de laboratoire du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie								
Directeur de laboratoire de classe exceptionnelle	8	20 %	1	13 %	1	8	20 %	1,6
Directeur de laboratoire de classe supérieure	22	7 %	1	9 %	2	23	7 %	1,6
Directeur de laboratoire de classe normale	44	7 %	3	9 %	4	46	7 %	3,2
<b>INDUSTRIE</b>								
Corps des ingénieurs des mines								
Ingénieur général	133	15 %	20	15 %	20	142	15 %	21
Ingénieur en chef	59	36 %	21	36 %	21	56	36 %	20
<b>SERVICES A L'ETRANGER</b>								
Corps des conseillers économiques								
Conseiller économique de classe exceptionnelle	6	19 %	1	17 %	1	5	19 %	1
Conseiller économique hors classe	6	30 %	2	33 %	2	5	30 %	1,5

**CATEGORIE A - GT Pro-pro MEFR – 23/03/2021**

Corps et grades	2020					2021		
	Nombre de promouvables	Taux JO	Nombre de promotions potentielles	Taux effectif	Nombre de promotions réalisées	Nombre de promouvables	Taux retenu	Nombre de promotions possibles
<b>ADMINISTRATION CENTRALE ET CORPS OU SERVICES RATTACHES</b>								
Corps des ingénieurs économistes de la construction								
Ingénieur économiste de la construction principal	5	13 %	0,6	13 %	1	5,0	13 %	0,7
Corps des traducteurs du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie								
Traducteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	0	33 %	0	0 %	0	3,0	20 %	0,6
Traducteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	4	20 %	1	20 %	1			
<b>SERVICES DECONCENTRES</b>								
Douanes et droits indirects (DGDDI)								
Corps des personnels de catégorie A des douanes et droits indirects								
Inspecteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	853	2,5%	21	2,5%	21	895	2 %	19
Inspecteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1384	1,1%	14	1 %	14	1 528	1 %	16
Inspecteur régional de 1 <sup>ère</sup> classe	577	12 %	69	12 %	69	514	11 %	56
Inspecteur régional de 2 <sup>ème</sup> classe	255	28 %	72	28 %	72	236	28 %	66
Inspecteur régional de 3 <sup>ème</sup> classe	439	23 %	101	23 %	101	416	23 %	95
Direction générale des finances publiques (DGFIP)								
Corps des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques								
Administrateur des finances publiques adjoint	3918	3,25 %	127	2,9%	74	3 428	3 %	102
Inspecteur principal des finances publiques	22340	1 %	223	0,4%	100	19 555	1 %	195
Inspecteur divisionnaire hors classe	1855	21,5%	399	17,7%	328	1 725	21 %	362
Inspecteur divisionnaire de classe normale	10526	11,5%	1210	10 %	846	9 887	11 %	1087
Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)								
Corps des attachés statisticiens de l'Institut national de la statistique et des études économiques								
Attaché statisticien principal	646	7 %	45	7 %	45	677	11 %	74
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)								
Corps des agents de catégorie A de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes								
Inspecteur principal	1204	2 %	24	1,2%	15	1071	3 %	32
Direction générale des entreprises (DGE)								
Corps des ingénieurs de l'industrie et des mines								
Ingénieur divisionnaire	819	11 %	90	9,2%	75	870	11 %	95,0
<b>SERVICES A L'ETRANGER</b>								
Corps des attachés économiques								
Attaché économique principal	45	13 %	6	13 %	6	55	13 %	7
Établissements et sociétés divers								
Imprimerie nationale								
Corps des personnels de maîtrise de l'Imprimerie nationale								
Prote principal	0	20 %	0	0 %	0	Corps en extinction pas de vivier		

**CATEGORIE B - GT Pro-pro MEFR – 23/03/2021**

Corps et grades	2020						2021		
	Nombre de promouvables	Taux JO	Nombre de promotions potentielles	Taux effectif	Nombre de promotions réalisées		Nombre de promouvables	Taux retenu	Nombre de promotions possibles
<b>ADMINISTRATION CENTRALE ET CORPS OU SERVICES RATTACHES</b>									
Corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés de l'économie et du budget									
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle (B3)	688	9 %	62	9 %	62		650	10 %	65
Secrétaire administratif de classe supérieure (B2)	583	13 %	76	13 %	76		487	14 %	68
Corps des dessinateurs projeteurs du ministère des finances									
Dessinateur projeteur en chef (B3)	2	20 %	0	0 %	0		2	20 %	0,4
Dessinateur projeteur de 1 <sup>ère</sup> classe (B2)	0	25 %	0	0 %	0		0	plus de vivier corps en extinction	
<b>SERVICES DECONCENTRES</b>									
Douanes et droits indirects (DGDDI)									
Corps des contrôleurs des douanes									
Contrôleur principal (B3)	1910	10 %	191	10 %	191		1 976	11 %	217
Contrôleur de 1 <sup>ère</sup> classe (B2)	1227	16 %	196	16 %	196		1 430	17 %	243
Direction générale des finances publiques (DGFIP)									
Corps des contrôleurs des finances publiques									
Contrôleur principal (B3)	10069	10 %	1007	10 %	1007		10 110	11 %	1112
Contrôleur de 1 <sup>ère</sup> classe (B2)	8878	16 %	1421	16 %	1421		8 510	17 %	1446
Géomètre cadastreur des finances publiques									
Géomètre principal (B3)	128	12 %	15	12,5%	16		135	13 %	17
Géomètre (B2)	151	16 %	24	15,9%	24		160	17 %	27
Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)									
Corps des contrôleurs de l'Institut national de la statistique et des études économiques									
Contrôleur principal (B3)	438	11 %	48	11 %	48		451	11 %	50
Contrôleur de 1 <sup>ère</sup> classe (B2)	496	16 %	79	16 %	79		483	17 %	82
Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)									
Contrôleur principal (B3)	161	10 %	16	10 %	16		135	11 %	14
Contrôleur de 1 <sup>ère</sup> classe (B2)	207	16 %	33	16 %	33		186	17 %	31
Laboratoires du Minefi (SCL)									
Corps des techniciens de laboratoire relevant des ministres de l'économie et du budget									
Technicien de laboratoire de classe exceptionnelle (B3)	43	10 %	4	9 %	4		41	11 %	4
Technicien de laboratoire de classe supérieure (B2)	61	13 %	8	13 %	8		38	14 %	5
Direction générale des entreprises (DGE)									
Corps des techniciens supérieurs de l'économie et de l'industrie									
Technicien supérieur en chef (B3)	181	15 %	27	17 %	30		150	16 %	24
Technicien supérieur principal (B2)	84	10 %	8	8 %	7		67	11 %	7
Corps des techniciens de laboratoire des écoles nationales supérieures des mines									
Technicien de laboratoire de classe exceptionnelle (B3)	13	14 %	2	15 %	2		9	22 %	2
Technicien de laboratoire de classe supérieure (B2)	1	17 %	0,2	0 %	0		1	22 %	0 (0,2)
<b>ETABLISSEMENTS ET SOCIETES DIVERS</b>									
Corps des fonctionnaires techniques des Monnaies et médailles									
Chef de fabrication	5	50 %	2	40 %	2		4	50 %	2
Chef de fabrication adjoint	2	50 %	1	50 %	1		2	50 %	1

**CATEGORIE C - GT Pro-pro MEFR – 23/03/2021**

Corps et grades	2020						2021		
	Nombre de promouvables	Taux JO	Nombre de promotions potentielles	Taux effectif	Nombre de promotions réalisées		Nombre de promouvables	Taux retenu	Nombre de promotions possibles
<b>ADMINISTRATION CENTRALE ET CORPS OU SERVICES RATTACHES</b>									
<b>Corps des adjoints administratifs d'administration centrale</b>									
Adjoint administratif principal de 1ère classe	126	15,5%	20	15,1%	19		140	<b>16,5%</b>	23
Adjoint administratif principal de 2ème classe	19	25 %	5	26,3%	5		16	<b>26 %</b>	4
<b>Corps des adjoints techniques d'administration centrale</b>									
Adjoint technique principal de 1ère classe	97	15,5%	15	15,5%	15		77	<b>16,5%</b>	12
Adjoint technique principal de 2ème classe	13	25 %	3	23 %	3		10	<b>26 %</b>	2
<b>SERVICES DECONCENTRES</b>									
<b>Douanes et droits indirects (DGDDI)</b>									
<b>Corps des agents de constatation des douanes</b>									
Agent de constatation principal de 1ère classe	946	13 %	123	13 %	123		1078	<b>16,5%</b>	177
Agent de constatation principal de 2ème classe	41	25 %	11	25 %	11		128	<b>26 %</b>	33
<b>Direction générale des finances publiques (DGFIP)</b>									
<b>Corps des agents administratifs des finances publiques</b>									
Agent administratif principal des finances publiques de 1ère classe	4639	15,5%	719	15,5%	719		6110	<b>16,5%</b>	1008
Agent administratif principal des finances publiques de 2ème classe	159	25 %	40	25 %	40		130	<b>26 %</b>	33
<b>Corps des agents techniques des finances publiques</b>									
Agent technique principal des finances publiques de 1ère classe	317	15,5%	49	15,5%	49		460	<b>16,5%</b>	75
Agent technique principal des finances publiques de 2ème classe	151	25 %	37	24,5%	37		125	<b>26 %</b>	32
<b>Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)</b>									
<b>Corps des adjoints administratifs de l'institut national de la statistique et des études économiques</b>									
Adjoint administratif principal de 1ère classe	110	9 %	8	9 %	10		219	<b>16,5%</b>	36
Adjoint administratif principal de 2ème classe	40	25 %	10	25 %	10		41	<b>26 %</b>	10
<b>Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)</b>									
<b>Corps des adjoints de contrôle de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes</b>									
Adjoint de contrôle principal de 1ère classe	20	15,5%	3	15 %	3		24	<b>16,5%</b>	3
Adjoint de contrôle principal de 2ème classe	17	25 %	4	24 %	4		19	<b>26 %</b>	4
<b>Laboratoires du Minefi (SCL)</b>									
<b>Corps des adjoints techniques de laboratoire</b>									
Adjoint technique principal de laboratoire de 1ère classe	11	8 %	1	9 %	1		10	<b>8 %</b>	0,8
Adjoint technique principal de laboratoire de 2ème classe	1	25 %	0	0 %	0		1	<b>25 %</b>	1